

Chers collègues, chers étudiants,

L'épidémie de COVID-19 que subit notre pays a profondément bouleversé la vie de notre faculté. Nous avons dû nous organiser et faire face à une situation évolutive.

Alors que les besoins sanitaires sont importants, nous nous sommes mobilisés pour poursuivre nos activités de soin, de recherche et d'enseignement. Les sources d'informations étant multiples, nombreuses et parfois contradictoires, je vous propose de retrouver ici de façon synthétique les actualités et décisions prises par notre équipe. Ce flash info a pour objectif de redonner quelques repères qui sont évidemment susceptibles de modification en fonction de l'évolution de la situation.

Je tiens évidemment à remercier l'ensemble de notre communauté pour sa mobilisation exemplaire pour la prise en charge des patients et la poursuite de nos activités facultaires.

Dominique Lacroix, Doyen

Actualités concernant spécifiquement les étudiants

Actualités PASS/LAS/PACES

Déroulement des cours magistraux

Les cours magistraux sont diffusés en direct sur la plateforme POD de l'Université. Nous maintenons les plannings de cours sans modification, à la seule différence que l'enseignant est seul dans l'amphithéâtre :

- Cours magistraux de PASS, du lundi au jeudi, en amphi 2, de 8h à 12h
- Cours magistraux de PACES, du lundi au jeudi, en amphi Warembourg 3, de 14h à 18h
- Cours de mineure santé en amphi 2, chaque vendredi matin et après midi

Les cours sont comme d'habitude enregistrés par sécurité.

Déroulement des séances de Travaux Dirigés (PASS et PACES)

Les séances de TD seront diffusées en direct à chaque groupe d'étudiants via l'application ZOOM. Les gestionnaires se chargeront de paramétrer la réunion ZOOM dont l'enseignant sera désigné co-animateur, ce qui lui permettra de gérer la totalité de la séance. Il aura la possibilité d'animer ces séances comme prévu depuis la salle d'ED qui lui avait été attribuée. Il aura également la possibilité d'utiliser son ordinateur personnel, que ce soit dans la salle d'ED ou depuis n'importe quel autre lieu de son choix.

Des solutions alternatives seront proposées aux étudiants qui, du fait de leur situation personnelle, n'auraient pas accès aux ressources numériques. Nous en faisons le recensement actuellement.

Les examens et concours sont maintenus en présentiel. Les dates pourraient être ajustées.

Actualités MED2 & MED3

Les examens restent en présentiel, aux dates prévues du 4 et du 10/11.

La moitié de la promotion de MED3 a déjà réalisé le stage d'initiation aux fonctions hospitalières (qui a été réduit à 3 semaines mi-temps), pour l'autre moitié report probable en juin 2021 avec possibilité à l'étude de passer en temps complet (vigilance pour les étudiants ayant stage de M1 à réaliser au même moment).

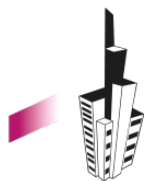
Concernant les cours magistraux et ED, les modalités pédagogiques actuelles, telles que l'enregistrement vidéo puis la mise à disposition du cours magistral sur Moodle, seront maintenues. Des échanges étudiants/enseignants pour des questions/réponses pourraient être proposés sur Moodle.

Les IRC et les TP d'Anatomie devraient être maintenus.

Pôle recherche

Les activités de recherche non réalisables en télétravail sont maintenues.





Actualités MED4/MED5/MED6

- Le planning des enseignements dirigés et séminaires est en cours de révision et sera transmis prochainement. Une séance de chaque ED sera organisée en distanciel sur Zoom et enregistrée afin d'être diffusée sur Moodle.
- En complément, des sessions Zoom de questions/réponses seront organisées pour maintenir l'interactivité.
- Le contrôle continu de MED6 est maintenu en présentiel.
- Les conférences sont maintenues en distanciel.
- Les séances PRESAGE pré-stage seraient maintenues (à confirmer)
- Les stages et gardes sont maintenus dans les conditions habituelles, se reporter aux recommandations Covid sur le site de la faculté si besoin <https://medecine.univ-lille.fr/mesures-sanitaires-covid-19/>
- Si impossibilité du stage d'encadrer les étudiants : les maîtres de stage et les étudiants doivent contacter sans délai le bureau des stages et gardes stages-medecine@univ-lille.fr
- Les demandes de renfort face à la situation épidémique sont encadrées par le bureau des stages. Si un étudiant est sollicité pour un renfort : contacter impérativement le bureau des stages et gardes avant tout changement d'affectation. Chaque demande de modification du terrain de stage ou de garde devra être motivée et sera examinée avant d'être éventuellement validée par le bureau des stages et gardes.
- Un ordre de mission nominatif est disponible en ligne pour justifier les déplacements vers le lieu de stage. L'adresse url va être communiquée par mail aux étudiants concernés.

Actualités MASTERS

- Enseignement entièrement en ligne
- Exception possible pour enseignements en petits groupes, pouvant être considérés comme des TP ? (en attente des directives)
- Stage de recherche suspendu pour le moment
- Les internes en année recherche pourraient renforcer les lignes de garde en cas de besoin mais l'activité de recherche doit être prioritaire.

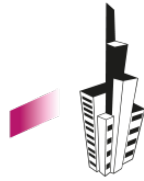
Actualités Thèses

- Soutenances uniquement au pôle formation (changements de salle à prévoir)
- Dans l'attente de directives précises, présence uniquement du candidat et du jury strict, pas de proches autorisés (contrôle d'identité par vigile qui disposera de la liste des personnes autorisées)
- Distanciel possible pour les membres du jury
- Enregistrement vidéo de la thèse possible par le candidat ou l'un des membres du jury avec matériel personnel

Actualités INTERNES

- Répartition terminée pour le semestre d'hiver, aucun changement à prévoir
- Participation aux lignes de gardes supplémentaires dans une limite acceptable tenant compte des lignes de gardes habituelles auxquelles l'interne participe déjà
- Les internes en stage ambulatoire chez le praticien ne peuvent pas être réaffectés à l'hôpital, en particulier pour les internes de médecine générale.
- En cas de réaffectation d'un interne, il doit d'abord y avoir une proposition de la DIRAM/DAMHU à la Faculté et la réaffectation est du ressort de l'ARS. Pas de réaffectation d'un établissement vers un établissement différent sans une discussion tripartite préalable en accord avec l'interne concerné.
- La DAMHU a pour charge de tenir à jour un tableau des internes réaffectés, ou déchargés d'activité pour raisons médicales (sur avis de la médecine du Travail, Pr Sobaszek pour les internes du CHU) qu'elle partage avec la Faculté et l'ARS.
- Les inter-CHU sont maintenus.





Actualités concernant spécifiquement les relations internationales

Intra-UE : selon les recommandations de l'université, possibilité de mobilités intra-européennes donc :

- 1^{er} cycle mobilité entrante / sortante : possible
- 2^{ème} cycle mobilité entrante : possible, déjà activée, recommandations disponibles sur site de la faculté
- 2^{ème} cycle mobilité sortante : ouverture si possible d'une cinquantaine de postes dans les universités partenaires UE +/- nouvelles destinations avec calendrier de candidature / sélection proche des années antérieures
- 3^{ème} cycle et plus : possible

Hors UE : selon les recommandations de l'université, impossible sauf exceptions pour composantes santé notamment donc :

- 1^{er} et 2^{ème} cycles mobilité entrante : possible (très rares en pratique) mais frontières fermées
- 1^{er} et 2^{ème} cycles mobilité sortante : impossible sauf exceptions pour composantes santé (année-recherche et Masters Pharma) mais frontières fermées
- 3^{ème} cycle et plus : mobilité sortante possible sur avis de la faculté et la commission de l'université, accueil possible mais frontières fermées

